



1/2 - 927/2526 - 3607

Votre facture du 20 mai 2024
N° 20040195895S41424099579 00927 TF 568417 0200
1/2 - 927/2626 - 3607 G4 053528

AF1

DIRECTION DES CLIENTS
PROFESSIONNELSRANC ALEXANDRA
D AUBIERE
52 AVENUE
63800 COURNON D AUVERGNE

Vos informations client

- **Votre référence client :**
300 003 117 746
- **Lieu de consommation :**
LA BONNE FRANQUETTE
52 AVENUE D AUBIERE
63800 COURNON D AUVERGNE
- Electricité :
Installation : 0002423641
Point de livraison : 17196526658939
- **Autres informations :**
Siret :
91333061900010

Vos contacts utiles

- **Services Clients :**
- Du lundi au vendredi : 8h30 - 18h00
tel. 0969 32 3300*
- pro.engie.fr
- ENGIE
Service clients professionnels
TSA 15702
59783 LILLE CEDEX 9
- **Dépannage 24H/24 :**
Electricité : 0972675063*
- *Appel Non Surtaxé

Vos prochaines échéances

- **Prochaine facture :**
vers le 16 juillet 2024
- **Prochain relevé :**
vers le 16 juin 2024

Avec la facture en ligne, dès l'émission
de votre facture, vous pouvez la
consulter et la télécharger à tout
moment depuis votre Espace Client.



MONTANT TTC prélevé le 4 juin 2024

1 211,11 €

Cette facture est basée sur le relevé de vos consommations.

■ électricité	758,07 €
■ acheminement	164,53 €
total hors toutes taxes	922,60 €
Taxes et contributions	97,32 €
total HTVA	1 019,92 €
TVA à 5,50 % calculée sur 88,24 €	4,85 €
TVA à 20,00 % calculée sur 931,68 €	186,34 €
Total TVA (TVA payée sur les débits)	191,19 €
total TTC	1 211,11 €
montant à prélever	1 211,11 €

Un paiement anticipé ne donnera lieu à aucun escompte.

Détails au verso ->

Trop chaud dans votre local ? Souhait de réduire vos consommations de climatisation ?



Engie Professionnels vous présente son partenaire Cool Roof France, qui propose aux professionnels une solution astucieuse, économique et durable pour rafraîchir leur local en été. Le concept : 2 couches de revêtement posées sur la toiture de votre local, permettent de faire diminuer la température intérieure jusqu'à 6 degrés, et de réduire votre consommation de climatisation jusqu'à 40%.

Et en plus, en passant par ENGIE, profitez d'une réduction de -10% sur le prix de vos travaux! Retrouvez toutes les infos et faites votre demande en ligne sur

<https://pro.engie.fr/solution-Cool-Roof-France>

Dans le cadre du partenariat ENGIE x Cool Roof France, en passant par ENGIE pour votre demande de devis, une réduction de -10% hors taxes est accordée par Cool Roof France sur le prix des travaux de revêtement réfléchissant de toit pour un devis de solution CoolRoof signé entre le 23/04/2024 et le 31/12/2024, pour une surface de toit supérieure ou égale à 250 m². Voir conditions sur pro.engie.fr.



Pour mieux comprendre votre facture

Vous trouverez au verso le détail de vos consommations et de votre facturation (totaux hors taxes, par TVA et toutes taxes comprises).

Découvrez le site www.engie.com

Vous y trouverez nos offres et des informations sur l'énergie (marché, solutions pour une meilleure utilisation).

Pour être facturé au réel

Les clients équipés d'un compteur communicant sont facturés sur la base de leur consommation réelle relevée par télé-relevé.

Votre contrat d'énergie

► Électricité : Votre offre de fourniture d'électricité ActiVert

- Votre contrat arrive à échéance le 30/06/2025. Il sera renouvelé tacitement (préavis de résiliation : 2 mois).
- Plages Horaires Fourniture 1 Index Base
- Tarif BT (jusqu'à 36 kVA inclus) à 4 plages temporelles, Courte utilisation, HC (3H00-8H00;13H00-16H00) Puissance souscrite 36 kVA. Segment C5.
- Compteur communicant.

Electricité

	n° de compteur	ancien index	nouvel index	conso kWh/Qté	prix unitaire HT en euros	montant HT en euros	taux de TVA
Abonnement du 17/03/24 au 16/05/24				4007	0,00053	15,01	5,5%
Garanties d'Origine du 17/03/24 au 16/05/24				4007	0,00959	2,12	20,0%
Obligations du 17/03/24 au 16/05/24						38,43	20,0%
Consommation du 17/03/24 au 16/05/24 Base	562			4007	0,17532	702,51	20,0%
	562	82501	86508				

Acheminement

	n° de compteur	ancien index	nouvel index	conso kWh/Qté	prix unitaire HT en euros	montant HT en euros	taux de TVA
Abonnement du 17/03/24 au 16/05/24						60,06	5,5%
Consommation du 17/03/24 au 16/05/24							
Heures pleines saison haute	562	12921	13665	744	0,06670	49,62	20,0%
Heures creuses saison haute	562	7039	7478	439	0,04560	20,02	20,0%
Heures pleines saison basse	562	20983	22797	1814	0,01430	25,94	20,0%
Heures creuses saison basse	562	41557	42567	1010	0,00880	8,89	20,0%

Taxes et Contributions

	conso kWh/Qté	prix unitaire HT en euros	montant HT en euros	taux de TVA
Contribution tarifaire d'acheminement (60,06 € x 0,2193)			13,17	5,5%
Taxes locales - part communale (*)	4007		0,00	20,0%
Contrib. service public élec du 17/03/24 au 16/05/24	4007	0,02100	84,15	20,0%

Services et prestations techniques

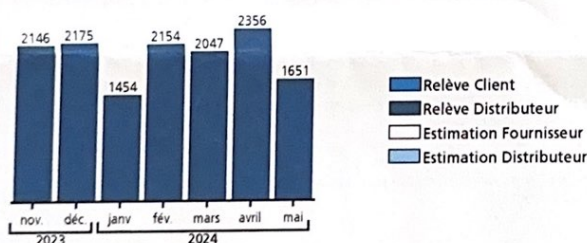
	conso kWh/Qté	prix unitaire HT en euros	montant HT en euros	taux de TVA
Espace Client			Gratuit	

Total de votre facture

Total hors TVA en euros	Total TVA au taux de 5,5%	Total TVA au taux de 20,0%	TOTAL TTC en euros
1 019,92	4,85	186,34	1 211,11

Historique de vos consommations en kWh

Électricité



Historique de votre facturation en €

2023	juil.	1 289,91
	sept.	1 098,48
	nov.	1 243,37
2024	janv.	1 160,31
	mars	1 403,50
	mai	1 211,11

Montants TTC, services compris

Comprendre votre facture

Les moyens de paiement

Différents modes de paiement s'offrent à vous.

- **La mensualisation** : le règlement de vos factures se fait tous les mois, par prélèvement automatique sur votre compte bancaire. Votre budget énergie est ainsi lissé sur l'année.
- **Le prélèvement automatique** : pour y souscrire, rendez-vous dans votre espace client à la rubrique « contrat et services » pour remplir votre formulaire en ligne.
- **La carte bancaire** : disponible dans votre espace client sur paiement.pro.engie.fr ou appelez le numéro dédié 09 77 405 405 (prix d'un appel local non surtaxé).
- **Le règlement par TIPSEPA** : retournez daté et signé votre TIPSEPA pré-rempli à l'adresse indiquée.
- **Le chèque** : joindre votre chèque au coupon de paiement non signé.

Pour modifier votre mode de paiement, appelez votre Service Clients (numéro indiqué en 1^{er} page de votre facture dans le bloc « Vos contacts utiles »).

Taux d'intérêt appliqué en cas de retard de paiement : 14,50%, indemnité forfaitaire de recouvrement : 40 euros HTT

L'origine* de votre électricité :

- 78,93 % Nucléaire
 - 12,17 % Energies renouvelables (Eolien : 6,27% - Solaire : 2,46% - Hydraulique : 1,81% - Géothermie : 1,15% - Biomasse : 0,49%)
 - 8,90 % Energie fossile (Gaz : 8,17% - Pétrole : 0,40% - Charbon : 0,33%)
- * injectée sur le réseau français en 2020, selon les chiffres du mix énergétique résiduel publiés par PowerNext.

Indicateur d'impact environnemental sur pro.engie.fr.

En cas de réclamation et de litige

Toute réclamation peut être adressée à votre service clients à travers le formulaire en ligne sur le site pro.engie.fr ou par courrier : ENGIE - Service Clients Professionnels - TSA 15702 - 59783 LILLE CEDEX 9

En cas d'insatisfaction à notre courrier de réponse ou bien d'absence de retour, vous pouvez contacter le médiateur de la consommation pour le Groupe ENGIE. Il faut avoir eu recours préalablement aux deux premiers niveaux de réclamation, et ne pas être satisfait par la solution apportée.

L'accès au médiateur est libre et gratuit. Huit valeurs, dont celles d'impartialité et de respect du contradictoire, guident ses interventions. Il est signataire de la Charte des Médiateurs de services au public. Il doit être saisi par écrit :

Via internet : engie.com/mediateur ou par lettre simple à l'adresse suivante :

Médiateur de la consommation pour le Groupe ENGIE - TSA 27601 - 59973 TOURCOING Cedex

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de ENGIE n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le Médiateur National de l'Énergie - Libre réponse n° 59252 - 75443 PARIS Cedex 09 ou www.mediateur-engie.com

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie sur : www.energie-info.fr ou au numéro 0 800 112 212 (service & appel gratuits).

